

# Porter un masque chez le fleuriste, le dentiste ou en vacances, en touriste : ça va pas, non ?

écrit par François des Groux | 2 juin 2020



Photo : Remi Wafflart

.

On se rappelle tous des saillies de Sibeth Ndiaye affirmant en mars, devant des millions de téléspectateurs, que les masques étaient inutiles et que, vu la complexité du truc, elle n'aurait pas su le porter.

On accusait alors ceux qui en demandaient de céder à la peur et à la panique.

Comme d'habitude, ce gouvernement prenait les Français pour des crétins et devenait le premier pourvoyeur de *fake news* puisque ses mensonges consistaient à cacher la vérité : les masques (et les tests) étaient inutiles parce que la France, depuis [François Hollande](#) et [Marisol Touraine](#), n'en avait tout simplement pas (plus).

Trois mois plus tard, c'est l'inverse : les masques deviennent obligatoires partout, même dans les endroits les plus inattendus.

On accuse désormais ceux qui rechignent à en mettre un d'individualisme gaulois, égoïste et inconscient. Règne maintenant une atmosphère de paranoïa, de méfiance et de suspicion.

Ainsi, depuis le début de l'épidémie, certains maires ont rivalisé de zèle pour pondre des arrêtés ubuesques : si, pendant le confinement, certains interdisaient de s'éloigner de plus de 10 m de chez soi (à [Sanary-sur-Mer](#)), d'autres, au déconfinement, rendaient le port du masque obligatoire dans les rues du centre-ville.

Comme, par exemple, à [Saint-Malo](#) ou à [Strasbourg](#), sous peine d'une amende de 38€.

Je ne blâme pas ceux qui s'affublent, par peur, par précaution ou par civisme, de ce bout de tissu inconfortable mais, franchement, est-ce bien utile de faire du vélo ou de courir masqué ?



Même si l'épidémie régresse, il semble que, pour se protéger du COVID-19, le masque devienne le gri-gri du superstitieux ou l'amulette de l'hypocondriaque.

Pour le déconfinement du 11 mai, le gouvernement avait donc demandé aux professionnels d'édicter des règles très strictes plongeant maintenant le client, le patient ou le touriste dans un abîme de perplexité et d'interrogations.

Et, depuis le 2 juin, la phase 2 du déconfinement entre désormais en jeu : les lycées, les bars et les restaurants, les théâtres, les salles de spectacle rouvrent et, youpi, [les ferrys entre Alger et Marseille](#) reprennent du service. Les Français pourront à nouveau se rendre au [cinéma à partir du 22 juin](#).

Mais non masqué, serais-je désigné du doigt si je me promène en ville ? Puis-je rentrer librement dans une épicerie ou

une boucherie ? Et dans une bibliothèque, un parc de loisirs, à la piscine ou au fond des salles obscures ?

Certains, comme Pierre Cassen, refusent de porter un masque [au restaurant](#) ou [au marché](#). C'est vrai que déguster des spaghettis en tenue d'[Hannibal Lecter](#) ne me met pas particulièrement en transe...

<https://resistancerepublicaine.com/2020/06/01/pierre-cassen-je-refuse-de-mettre-un-masque-pour-aller-au-marche-ou-au-resto-video/>



Peut-on imaginer, également, des grandes vacances sous camisole faciale : masqués pour se rendre en bateau à l'île d'Yeu, visiter la grotte de Lascaux ou les rues de Sarlat-la-Canéda, admirer la cathédrale d'Amiens et naviguer dans les hortillonnages ?

Sans oublier, éventuellement, une période de confinement de 15 jours à l'étranger... Et les liaisons entre le continent et



vide...

Idem pour les grandes jardineries mais les plus petites imposent parfois le port du masque et j'ai assisté à une dispute entre un vendeur et une cliente qui refusait de se plier au règlement. On sent d'ailleurs les Français à cran sur la question... entre besoin de retrouver ses libertés et paranoïa sanitaire, entre je-m'en-foutisme gouvernemental des premiers mois et dérive sécuritaire quasi-totalitaire...



A Go Sport, le masque est simplement recommandé mais le vigile, à l'entrée, s'assure du bon étalement de la dose obligatoire de gel hydroalcoolique. Interdiction d'essayer les vêtements (mais on peut les changer durant 60 jours) et les cabines, affichant un anxiogène panneau à tête de mort, restent condamnées.

Chez le coiffeur, en revanche, on étouffe (la patronne et ses employés aussi) : il faut attendre son tour dehors,

rentrer masqué (pratique pour se faire dégager les oreilles...), enfiler une blouse plastique jetable, se faire shampooiner entre deux lavabos condamnés, donner son avis sur le COVID-19 en mâchonnant son bout de tissu et, enfin, payer devant une plaque de plexiglas ou de Cellofrais.

C'est d'ailleurs le bricolage partout, même chez l'orthodontiste où les secrétaires tentent de se protéger des postillons des jeunes patients et de leurs parents. D'ailleurs, ici encore, c'est le règne de la parano...

Comme chez le coiffeur, après s'être annoncé, il faut attendre dehors. Mais, auparavant, on doit signer deux formulaires aux questions restant parfois sans réponse : êtes-vous ou avez vous été infectés par le coronavirus ? Souffrez-vous de migraines, de diarrhées ? Avez-vous, dans les transports en commun, pensé croiser des gens contaminés ? Puis donner son identité et signer sur l'honneur.

Évidemment, le masque est obligatoire et se retire juste avant les soins pour être remis ensuite (il aura fallu auparavant le réserver et le commander pour [30€ les 50...](#))

Pour le prochain rendez-vous chez le dentiste, on peut imaginer une procédure identique. Les cabinets étant fermés pendant le confinement, on se demande, d'ailleurs, comment les patients ont dû faire face à une carie ou à un appareil défectueux.

Et la situation devient ubuesque quand on sait que les dentistes imposent des masques à leurs patients alors qu'eux, en manquent cruellement...

.

## **Les cabinets dentaires ont-ils rouverts ?**

La réouverture des cabinets dentaires s'est faite **progressivement depuis le 11 mai...**



Il est alors demandé au patient d'être ponctuel, à l'heure à son rendez-vous, d'appliquer les gestes barrières (chaque patient est invité à se laver les mains à l'eau et au savon, à défaut, avec du gel hydro-alcoolique), de rester à distance des éventuels autres patients, de suivre le balisage au sol s'il y en a un en place, de privilégier les échanges dématérialisés avec le cabinet et le praticien concernant les ordonnances, la facturation, le paiement...

Pour les professionnels, **l'usage du crachoir est proscrit**, et *"il faudra un **respect des protocoles de désinfection et stérilisation du matériel**, précise Serge Fournier le Président de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, le 17 avril, qui a travaillé "sur des procédures sécurisées simples, réalisables dans tous les cabinets de France."*

Ces mesures sont conditionnées à la **fourniture nécessaire de masques FFP2** et de produits de décontamination. *"Il faudra que les chirurgiens-dentistes puissent disposer de matériel de protection adapté"* a-t-il insisté, sans quoi les professionnels pourraient ne pas tous se remettre en activité.

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-maladies/2632039-reouverture-dentiste-cabinet-kinesithérapeute-orthodontiste-opticien-medecin-deconfinement-condition-aller-reouverture/>

**Coronavirus : #dentistesapoil, des dentistes posent nus et obtiennent des masques pour rouvrir leur cabinets**





[...]

C'est en voyant la [vidéo d'infirmières belges](#) qui avaient décidé de se mettre à nu pour protester contre le manque de moyens face au [Covid-19](#), que l'idée a germé dans la tête de Thierry Desaulles, dentiste à La Clusaz, en Haute-Savoie.

Dès le 17 mars, comme tous ses confrères, il a été contraint à fermer son cabinet mais aussi à donner ses stocks de gants et de masques. Un matériel réquisitionné pour les hôpitaux, les Ehpad et les cabinets dentaires de garde pour les urgences. *"J'ai donné 20 boîtes de gants et une dizaine de boîtes de masques"* se souvient Thierry Desaulles.

Avec une collègue parisienne, le dentiste haut-savoyard décide de publier les premières photos dans un groupe fermé sur Facebook *"ce n'était pas une idée de génie mais on voulait attirer l'attention"*, explique-t-il...

Le hashtag #dentistesapoil est né, une vidéo qui compile plus de 200 clichés est mise en ligne sur Youtube.

*"Nous nous sommes démunis au profit des hôpitaux, nous n'avons droit à aucune aide de l'État, à présent nous sommes*

à poil” écrivent les dentistes en introduction de la vidéo. Désormais sans masques et sans gants, ils redoutent la réouverture des cabinets à partir du 11 mai.

Beaucoup d’entre-eux se retrouvent aussi en situation très délicate après deux mois sans activité. *“Certains confrères sont au bord de la faillite. Beaucoup mettront des années à se relever de cette situation”*, estimait un confrère isérois dès la fin du mois d’avril.

Alors qu’aucune consultation payante n’a pu avoir lieu depuis deux mois, les charges ont continué à courir, explique encore Thierry Desaulles : *“on a tous fait des emprunts d’État, on verra maintenant si ont réussi à remonter la pente”*.

Publiée le 27 avril, la vidéo a déjà été visionnée plus de 52 000 fois et a fait parler d’elle jusqu’au Canada et aux Etats-Unis. Mieux, elle a finalement permis aux professionnels de santé de se faire entendre par le ministère de la santé.

*“En 72 heures seulement, la situation s’est débloquée”* se réjouit Thierry Desaulles. Le 30 avril, l’ordre des chirurgiens-dentistes a finalement annoncé la bonne nouvelle : 24 masques FFP2, les plus performants, seront finalement fournis gratuitement chaque semaine à chaque praticien.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/coronavirus-dentistesapoil-dentistes-posent-nus-obtiennent-masques-rouvrir-leur-cabinets-1824406.html>



© Capture vidéo Youtube #dentistowpool